

Pétition

Chasser la population du parc Barton ? NON !

Les soussignés pétitionnaires s'opposent avec vigueur au projet de déclassement d'une grande partie de la zone de verdure du parc Barton. Ils s'opposent à l'agrandissement du siège administratif de l'OMC et à la construction d'un parking destiné aux seuls employés internationaux de cette organisation.

Les soussignés demandent instamment aux autorités municipales genevoises de tout faire pour qu'un tel projet soit rejeté et pour que les espaces verts bordant la rade de Genève soient définitivement protégés afin qu'ils restent accessibles en tout temps à l'ensemble de la population.

Outre son bilan écologique désastreux, ce projet aurait en effet pour conséquence d'interdire l'accès piétonnier des bords du Lac et ainsi de priver les innombrables promeneurs - et notamment les familles, les enfants, les habitants et les touristes - de l'accès à cette zone de verdure et de détente, populaire et conviviale, utilisée pourtant en toutes saisons.

Les soussignés rappellent que le parc Barton appartient de fait à l'ensemble de la population. L'ensemble des parcs qui bordent les deux rives de la rade de Genève est un patrimoine inestimable. Ces parcs qui appartenaient hier à de grandes familles patriciennes sont, de plus, des témoins irremplaçables de l'histoire de Genève.

Chasser la population du parc Barton ? NON !

Nom	Prénom	Adresse	N° postal	signature
-----	--------	---------	-----------	-----------

R. 15.1. 2009

Comité de défense des parcs
Barton et Rappard
c/o Pierre Gauthier
94 rue de la Servette
CH 1202 Genève

Monsieur Thierry Piguet
Président du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
CH 1204 Genève

Genève, le 15 janvier 2009

Pétition « Chasser la population du parc Barton ? Non ! »

Monsieur le Président, cher Monsieur,

Veillez trouver ci-joints les formulaires de la pétition citée en titre et paraphés par plus de 600 signataires.

Au nom du comité que je représente, je vous remercie d'avance, ainsi que votre Conseil, de bien vouloir prendre cette pétition en considération et ce dans les meilleurs délais.

Je reste, ainsi que l'ensemble des membres de notre comité, à votre disposition pour expliquer cette démarche et, le cas échéant, en défendre le contenu auprès des instances concernées.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'assurance de notre considération.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Gauthier', with a horizontal line drawn underneath the name.

Pour le comité, Pierre Gauthier

Annexe mentionnée.